

M.P./-

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
SERVICE DES A.I.M.O.
RUANDA-URUNDI GEBIED

Usumbura, le 9 juin 1956.-
de

⑥ N° 211/2.516

TRANSMIS copie pour information à :

- Monsieur le Résident du Ruanda à KIGALI.-
- Monsieur l'Inspecteur de la M.O. Ruanda à KIGALI.-

Réf. n° :

Annexe :
Bijlage

Objet :
Voorwerp

Contrat de travail
Soins médicaux.-

15/6/56 / MOI. a.
2282. R. 28

A Monsieur l'Administrateur de Territoire
de et à

R U H A N G E R I.-

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

Subsidiairement à ma lettre n° 211/1.504 du 6
avril 1956, j'ai l'honneur de vous faire tenir en annexe
.vingt. exemplaires de l'avis et de la convention, que
vous voudrez bien remettre, si ce n'est déjà fait, aux
employeurs de votre territoire dont l'effectif de main-
d'œuvre atteint ou dépasse 100 travailleurs.

POUR LE DIRECTEUR DES A.I.M.O.,
Le Chef du 1er BUREAU,

h. GUILLAUME.-

Attilio

R. JANSSENS
A.T.A.

